

Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 721/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

06

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), ERNEWEIN Véronique (à RIEHL Bernard jusqu'à son arrivée à 20h30), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

7 - Finances Locales

7.10 - Divers

Construction du Hall sportif à Wickersheim: plan de financement

Les Élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'étaient fixés comme règle de faire participer ses Communes membres par fonds de concours si elles bénéficient d'un équipement structurant de territoire.

C'est ainsi que le Hall sportif projeté à Wickersheim et annexé au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole, est destiné en priorité aux villages bénéficiaires de cet équipement, à savoir, Bossendorf, Geiswiller-Zoebersdorf, Ingenheim, Issenhausen, Lixhausen, Melsheim, Scherlenheim et Wickersheim-Wilshausen.

Lors de la Conférence des Maires, qui s'est tenue le 3 août dernier, le projet de ce plan de financement a été discuté afin de respecter la législation en vigueur à savoir une contribution maximum de 50 % sur le montant d'investissement Toutes Taxes Comprises toutes subventions déduites.

Le Président rappelle ainsi les montants et propose à l'assemblée de statuer définitivement sur le sujet.

Le Conseil Communautaire,

Considérant le principe retenu et accepté pour le financement des équipements structurants intercommunaux ;

Considérant le montant total de l'investissement arrêté à 1 538 784 € TTC ;

Considérant la réponse ministérielle publiée au Journal Officiel le 7 juin 2005 (question n° 61624);

Et après en avoir délibéré,

> VOTE le plan de financement comme suit du Hall sportif annexé au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole à Wickersheim :

Détail dépenses	Montant HT
Maîtrise d'œuvre	100 000
Contrôle Technique	4 800
Coordination SPS	1800
Étude de sol	5 000
Relevés topographiques	720
Branchement eau	50 000
Branchement ES	20 000
Travaux	1 050 000
Dommages-ouvrage	10 000
Imprévus	40 000
Total HT	1 282 320
TVA	256 464
Total TTC	1 538 784

<u>Détail recettes</u>	<u>Montant</u>
Fonds de Solidarité	300 000
DETR	230 000
Région	100 000
Total	630 000
Total TTC	1 538 784
SUBVENTIONS	630 000
Reste à charge	908 784

Participation des Communes	Population	Montant
Bossendorf	407	66 740
Geiswiller Zoebersdorf	414	67 888
Ingenheim	335	54 934
Issenhausen	113	18 530
Lixhausen	381	62 477
Melsheim	597	97 897
Scherlenheim	126	20 662
Wickersheim -Wilshausen	398	65 265
TOTAL	2 771	454 392
CDC Zorn		454 392
Récupération TVA		230 000
CHARGE NETTE CDC Zorn		224 392

> SOLLICITE les Communes citée ci-dessus pour délibérer et inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

- > PREND ACTE de l'investissement final net prévisionnel à la charge de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn d'un montant de 224 392 € TTC.
- > AUTORISE le Président à émettre les titres correspondants en temps utile.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme. Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 722/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

06

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), ERNEWEIN Véronique (à RIEHL Bernard jusqu'à son arrivée à 20h30), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

1 - Commande publique

1.4 - Autres contrats

Construction du Hall sportif à Wickersheim: assurance Dommages-Ouvrage

La construction du Hall sportif à Wickersheim démarrera à l'automne et il est nécessaire que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se protège contre d'éventuels vices et malfaçons qui menacent la solidité de l'ouvrage et qui pourraient apparaître à l'issue de l'achèvement des travaux.

La Communauté de Communes a consulté cinq cabinets d'assurance pour couvrir le risque « dommages ouvrage » - formule garanties complètes. Trois assureurs ont émis des propositions sur la même base, qui se résument comme suit :

GROUPAMA Grand Est Strasbourg
 CIADE Courtage Colmar
 GAN Assurances Brumath
 11 075,91 € TTC
 10 479,81 € TTC
 8 720,00 € TTC

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné les garanties proposées et considérant que le prix constitue le seul critère de jugement,

- DÉCIDE de retenir l'offre de la société GAN ASSURANCES Agence LAEMMEL et LOGEL 23 Avenue de Strasbourg BP1 67171 Brumath, offre économiquement la plus avantageuse, avec un montant de <u>8 720,00 € TTC</u>.
- > AUTORISE le Président à signer le contrat d'assurance et tous les documents y afférents.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC722-08-2020-

Date de télétransmission : 03/09/2020 Date de réception préfecture : 03/09/2020 HOCHTELDEN 67270 be Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 723/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05 HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

1 - Commande publique

1.4 - Autres contrats

Construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim: mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Cet équipement est en phase « projet » et nous avons consulté 3 bureaux d'études en date du 9 juillet 2020 pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour nous accompagner et suppléer la Communauté de Communes pour l'élaboration de tous les documents administratifs, le suivi du chantier, le contrôle financier et toute autre procédure ou défaillance lors de l'exécution des travaux sur une durée de 36 mois.

La consultation a donné les résultats suivants :

• ARTELIA Schiltigheim Offre non soumise • GW Economie Innenheim 39 800 € HT • MP CONSEIL Schiltigheim 39 450 € HT

Le moins-disant, ayant donné satisfaction sur nos projets intercommunaux, il est proposé de retenir MP CONSEIL sis 5 rue de Berne 67300 Schiltigheim pour la somme de 39 450 € HT.

Le Conseil Communautaire,

VU la délibération du 11 septembre 2019 approuvant le programme de construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim;

VU la délibération du 18 juin 2020 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim à l'équipe WEBER&KEILING Strasbourg;

Considérant la consultation de Bureaux d'Études pour la réalisation de cette mission ;

Et après en avoir délibéré,

- ➤ DÉCIDE d'attribuer le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et d'un accueil périscolaire à Schwindratzheim au Bureau MP CONSEIL sis 5 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM.
- ➤ APPROUVE ce marché pour un montant de 39 450 € HT.
- > AUTORISE le Président à signer :
 - o Le marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
 - o Les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant des marchés (notamment les actes spéciaux de sous-traitance) et toutes les pièces administratives relatives à l'opération,
 - o Les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial, dans le respect du montant de l'enveloppe financière.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Le Présiden

Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC723-08-2020-



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 724/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3'

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont nauvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

- 1 Commande publique
- 1.4 Autres contrats

Construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim : choix du Bureau pour la mission Contrôle Technique

Le contrôle technique de la construction vise à prévenir les aléas techniques susceptibles de se produire dans les projets de construction notamment et pouvant entraîner des sinistres. Le contrôle technique se fait principalement dans les domaines de la solidité de l'ouvrage et de la sécurité des personnes, particulièrement par la vérification du respect des règles de l'art.

La construction du Groupe Scolaire intercommunal et périscolaire à Schwindratzheim nécessite la désignation d'un bureau de contrôle technique sur lequel s'appuie l'architecte pour réaliser ses plans d'exécution.

La Communauté de Communes a procédé à une consultation de 4 entreprises pour réaliser cette mission sur la base d'un même Cahier des Charges.

Cette consultation a donné les résultats suivants :

•	ALPES CONTRÔLES Wolfisheim	28 512 € HT
•	APAVE Vendenheim	15 850 € HT
•	DEKRA Industrial Ostwald	23 900 € HT
•	VERITAS Construction Strasbourg	18 640 € HT

Il est proposé de confier la mission de contrôle technique au bureau APAVE Alsacienne SAS.

Le Conseil Communautaire,

VU la délibération du 11 septembre 2019 approuvant le programme de construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim ;

VU la délibération du 18 juin 2020 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim à l'équipe WEBER&KEILING Strasbourg;

Considérant la consultation de Bureaux d'Études pour la réalisation de ces missions ;

Et après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de confier la mission de contrôle technique pour la construction d'un Groupe Scolaire et d'un accueil périscolaire à Schwindratzheim à la société <u>APAVE ALSACIENNE</u> <u>SAS</u> sise 2 rue de l'Électricité 67550 Vendenheim.
- ➤ APPROUVE cette mission pour un montant total de 15 850 € HT.
- > AUTORISE le Président à signer le contrat avec le Bureau APAVE Alsacienne SAS et tous les documents administratifs y afférents.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme. Certifié exécutoire le

0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 725/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

1 - Commande publique

1.4 - Autres contrats

Construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim: choix du Bureau pour la mission coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

Le coordonnateur SPS doit prévenir les risques issus de la coactivité entre les entreprises intervenantes et prévoir l'utilisation de moyens communs sur le chantier concerné. Par ailleurs il doit prévoir les mesures de sécurité qui seront nécessaires après la livraison de l'ouvrage, lors de son exploitation.

La construction du Groupe Scolaire intercommunal et périscolaire à Schwindratzheim nécessite la désignation d'un bureau de coordination SPS.

La Communauté de Communes a procédé à une consultation de 4 entreprises pour réaliser cette mission sur la base d'un même Cahier de Charges.

Cette consultation a donné les résultats suivants :

• ALPES CONTRÔLES Wolfisheim 12 380 € HT

APAVE Vendenheim 7 490 € HT
 DEKRA Industrial Ostwald 10 197 € HT

eprésentés struction Strasbourg 16 272 € HT

Il est proposé de confier la mission de coordination SPS au bureau APAVE Alsacienne SAS.

Le Conseil Communautaire,

VU la délibération du 11 septembre 2019 approuvant le programme de construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim;

VU la délibération du 18 juin 2020 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim à l'équipe WEBER&KEILING Strasbourg;

Considérant la consultation de Bureaux d'Études pour la réalisation de ces missions ;

Et après en avoir délibéré,

- > DÉCIDE de confier la mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé pour la construction d'un Groupe Scolaire et d'un accueil périscolaire à Schwindratzheim à la société <u>APAVE ALSACIENNE SAS</u> sise 2 rue de l'Électricité 67550 Vendenheim.
- ➤ APPROUVE cette mission pour un montant total de 7 490 € HT.
- > AUTORISE le Président à signer le contrat avec le APAVE Alsacienne SAS et tous les documents administratifs y afférents.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme. Certifié exécutoire le

0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 726/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Veronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

1 - Commande publique

1.2 Délégations de service public

Délocalisation partielle du périscolaire de Schwindratzheim : avenant au contrat avec l'Association Familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation (ALEF)

Le Président expose que nos périscolaires arrivent souvent à saturation et plus particulièrement dans la Commune de Schwindratzheim construit en 2003 pour un effectif de 70 enfants insuffisants à ce jour compte tenu de la forte augmentation de la population de ces deux dernières années. Si l'accueil peut être assuré le matin et en fin de journée, il n'en est pas de même à midi où les places de cantine sont nettement insuffisantes.

Il est rappelé que la construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et d'un périscolaire pour 120 enfants est au programme et que la maitrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecture WEBER&KEILING.

Dans l'attente cependant de cette réalisation, dont l'ouverture pourrait être envisagée en 2024, de nombreux parents ne peuvent répondre à leurs obligations professionnelles en l'absence de nourrices agrées sur le territoire et de tous moyens de garde sur la pause méridienne.

La concertation menée avec les Élus de la Commune de Schwindratzheim permettrait de débloquer la situation et d'envisager une extension du périscolaire durant la pause méridienne par la mise à disposition du Centre Socio Culturel.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a saisi le prestataire de service public, l'ALEF, afin de nous chiffrer le cout de cette prestation supplémentaire, à savoir :

- Participation de la CDC Zorn si 15 enfants accueillis : 8 733,57 €
- Participation de la CDC Zorn si 18 enfants accueillis : 5 574,93 €
- Participation de la CDC Zorn si 21 enfants accueillis : 2 413,64 €

Le Conseil Communautaire,

VU l'exposé du Président appuyé par la Vice-Présidente chargée de la petite enfance, Madame Mireille GOEHRY,

Et après en avoir délibéré,

- > **DÉCIDE** l'extension du périscolaire de Schwindratzheim, par une délocalisation partielle au Centre socio culturel de cette Commune.
- > APPROUVE le devis estimatif du prestataire sur le nombre d'enfants accueillis précisé cidessus.
- > AUTORISE le Président à signer l'avenant au contrat de Délégation de Service Public.
- > PREND ACTE de la mise à dispo gratuite des locaux de la Commune de Schwindratzheim.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 727/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

1 - Marchés publics

1.2 Délégation de service public

Lancement de la procédure d'appel à candidatures pour le renouvellement de la Délégation de Service Publique (DSP) pour la gestion du multi-accueil, du Relais Assistants Maternels (RAM) et des périscolaires du territoire

Pour rappel, nos Délégations de Service Public (DSP) courent jusqu'au 31 août 2021, il est nécessaire de mener une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une nouvelle DSP pour l'exploitation et la gestion de ces structures.

Il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur le principe de la Délégation de Service Public pour l'exploitation des périscolaires de Hochfelden, Schwindratzheim, Wickersheim et Wingersheim les Quatre Bans y compris les centres de loisirs d'été (lot N°1) ainsi que pour le multi-accueil et le RAM (lot N°2).

L'exploitation des installations de Petite Enfance- Enfance sera confiée à un ou plusieurs délégataires dont la rémunération sera assurée par les résultats d'exploitation. Il sera en outre assujetti au versement d'un fermage à la Communauté de Communes.

L'exploitation se fera aux risques et profits du délégataire, mais il devra produire les éléments permettant à la Ville de s'assurer de la qualité du service rendu et d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'ensemble des installations seront remis pour la durée du contrat de DSP. Il sera chargé de les conduire et d'assurer leur maintenance.

Cette procédure est définie par les articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle impose des modalités de mise en concurrence. A l'issue de la remise des offres, la Commission des DSP émet un avis et le Président invite une ou plusieurs entreprises admises à remettre une offre à négocier. A l'issue des négociations, le Président soumet à votre approbation le choix du lauréat et le contrat de DSP finalisé.

Le Président précise également que le Comité Technique a été saisi le 20 août 2020 afin qu'il émette un avis sur le mode d'exploitation et de gestion de nos structures Enfance et Petite Enfance.

Le Conseil Communautaire,

VU la saisine du Comité Technique en date du 20 août 2020;

VU le fonctionnement de nos structures enfance et jeunesse par délégation de service public ;

VU l'arrivée à échéance de nos délégations de service public le 31 août 2021;

Et après en avoir délibéré,

- ▶ DÉCIDE de recourir, pour une durée de 5 ans, à une Délégation de Service Public par voie d'affermage pour l'exploitation des périscolaires de Hochfelden, Schwindratzheim, Wickersheim et Wingersheim les Quatre Bans y compris les centres de loisirs d'été (lot N°1) ainsi que pour le multi-accueil et le RAM (lot N° 2).
- > APPROUVE les principales caractéristiques des prestations à assurer par les prestataires.
- > AUTORISE le Président à lancer l'avis d'appel à candidatures et d'offres correspondant.
- > AUTORISE le Président à mener les négociations éventuelles.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC727-08-2020-



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 728/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

4 - Fonction Publique

4.2 Personnels contractuels

Création d'un poste d'Adjoint Administratif territorial à temps complet

D'une part, suite au départ d'un agent qui a souhaité rejoindre une Union Syndicale, il y a lieu de redistribuer les missions en interne et de procéder à son remplacement.

D'autre part, un agent mis à disposition partielle pour la mutualisation du secrétariat de Lixhausen a demandé sa mutation à Geiswiller-Zoebersdorf et un autre agent a souhaité mettre fin à sa mise à disposition de la Commune de Grassendorf.

Un appel à candidature a donc été lancé pour remplacer un agent administratif à compter du 1er septembre 2020.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- ➤ DÉCIDE de créer, à compter du 1^{er} septembre 2020, un poste d'Adjoint Administratif territorial à temps complet.
- > FIXE la rémunération de ce poste conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.
- > DIT que cet agent bénéficiera des primes et avantages consentis au personnel à discrétion du Président.
- > AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité.
- > AUTORISE le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.
Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC728-08-2020-





Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 729/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

5. Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

Prestations comptabilité, paie et secrétariat mutualisés : adhésion de la Commune et de l'Association Foncière de Mutzenhouse

Il est rappelé que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn mutualise ses services comptabilité, paie, secrétariat et son local archives au moyen de conventions de mise à disposition.

La Commune de Mutzenhouse, confrontée à une réorganisation de son administration suite au départ à la retraite de la secrétaire de mairie, souhaite bénéficier des prestations de service comptabilité, paie et secrétariat de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir discuté,

- > APPROUVE la convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes pour la mission SECRÉTARIAT à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour la durée du mandat actuel.
- ➤ APPROUVE les conventions de mise à disposition des services COMPTABILITÉ de la Communauté de Communes au profit de la Commune et de l'Association Foncière de Mutzenhouse à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour la durée du mandat actuel.
- ➤ APPROUVE la convention de mise à disposition du service PAIE de la Communauté de Communes au profit de la Commune de Mutzenhouse à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour la durée du mandat actuel.
- > AUTORISE le président à signer les conventions correspondantes avec cette Commune dûment habilitée par délibération.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.
Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le

0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC729-08-2020-

Date de télétransmission : 03/09/2020 Date de réception préfecture : 03/09/2020 HOCHFELDEN Le Présiden 67270



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 730/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3'

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

5. Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

Prestation secrétariat mutualisé : adhésion de la Commune de Geiswiller-Zoebersdorf

La Commune de Geiswiller-Zoebersdorf est déjà adhérente aux services COMPTABILITÉ et PAIE de la Commune du Pays de la Zorn depuis 2018.

Elle est également confrontée à une réorganisation de son administration suite au départ à la retraite de sa secrétaire de mairie et souhaite donc bénéficier d'une mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes pour la mission SECRÉTARIAT à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- > ACCEPTE la mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour effectuer la mission SECRÉTARIAT pour le compte de la Commune de Geiswiller-Zoebersdorf.
- ➤ APPROUVE la convention de mise à disposition correspondante à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour la durée du mandat actuel.
- > AUTORISE le président à signer ladite convention avec la Commune de Geiswiller-Zoebersdorf dûment habilitée par délibération.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC730-08-2020-





Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 731/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

5. Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

Mutualisation du secrétariat avec certaines Associations Foncières de Remembrement (AFR)

Des agents de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn effectuent des missions de SECRÉTARIAT mutualisé pour le compte des Communes d'Alteckendorf, Geiswiller-Zoebersdorf, Grassendorf, Lixhausen, Mutzenhouse et Scherlenheim.

Pour une simplification administrative, il est proposé aux Association Foncières de Remembrement (AFR) d'Alteckendorf, Geiswiller, Zoebersdorf-Issenhausen, Grassendorf, Lixhausen, Mutzenhouse et Scherlenheim de signer une convention de mise à disposition des mêmes agents de la Communauté de Communes pour la mission SECRÉTARIAT à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- > ACCEPTE la mise à disposition des agents de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour effectuer la mission SECRÉTARIAT pour le compte des Associations Foncières de Remembrement d'Alteckendorf, Geiswiller, Zoebersdorf-Issenhausen, Grassendorf, Lixhausen, Mutzenhouse et Scherlenheim.
- > APPROUVE les conventions de mise à disposition correspondantes à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour la durée du mandat actuel.
- > AUTORISE le président à signer lesdites conventions avec les Associations Foncières de Remembrement dûment habilitées par délibération.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC731-08-2020-





Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 732/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3'

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

4 - Fonction Publique

4.2 Personnels contractuels

Service Scolaire: création d'un poste d'ATSEM principal 2ème classe à raison de 23/35ème affecté au Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans

Suite au départ, pour reconversion professionnelle, d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) affectée au Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans, il y a lieu de procéder à son remplacement pour cette rentrée.

Il est donc proposé de créer un poste d'ATSEM principal 2ème classe à raison de 23/35ème à partir du 1er septembre 2020.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE DE CRÉER, un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 2^{ème} classe à raison de 23/35^{ème} affecté au Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans.
- > FIXE la rémunération de ce poste conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.
- > DIT que cet agent bénéficiera des primes et avantages consentis au personnel à discrétion du Président.
- > SUPPRIME le poste d'ATSEM principal 2ème classe 24/35ème et AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité.
- > AUTORISE le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC732-08-2020-

Date de télétransmission : 07/09/2020 Date de réception préfecture : 07/09/2020 Suivent les signatures au registre de tous les membres présents. Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

HOCHFELDEN Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 733/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

HIPP AÎain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mircille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

4 - Fonction Publique

4.2 Personnels contractuels

Service Scolaire : augmentation de la Durée Hebdomadaire de Service (DHS) de l'agent Evelyne HUGEL, ATSEM au Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans

Madame Evelyne HUGEL est en poste au Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) à raison de 31/35ème.

Il est proposé de passer cet agent à <u>32/35^{ème}</u> à compter du 1^{er} septembre 2020, car elle assurera l'accompagnement du bus de Duntzenheim lors de la pause méridienne.

Le Conseil Communautaire,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale;

Considérant que Madame Evelyne HUGEL accepte la modification de sa durée hebdomadaire de service ;

Et après en avoir délibéré,

➤ **DÉCIDE DE MODIFIER** le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), affecté Groupe Scolaire intercommunal Au Clair de Lune à Wingersheim les Quatre Bans, avec un coefficient d'emploi de 31/35ème.

- ➤ PRÉCISE que le nouveau coefficient d'emploi de ce poste sera de 32/35 ème à compter du 1er septembre 2020.
- > AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en place de cette augmentation de durée hebdomadaire de service.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.
Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 734/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

- 1 Commande publique
- 1.7 Actes spéciaux et divers

Audit technique du Centre Aquatique Atoo-o

Le Centre Aquatique Atoo-o basé à Hochfelden est une opération nationale « 1000 piscines » datée des années 1976 et a depuis cette date fait l'objet d'une extension de bassin en 1999 et de plusieurs rénovations techniques en 2001 (réhabilitation avec création du bassin ludique et toboggan) et en 2016 (rénovation chaufferie).

Cependant, cet établissement accueillant en moyenne 125 000 usagers par an, soumis à d'importantes contraintes en milieu humide et disposant d'équipements techniques complexes fait apparaître quelques points défectueux dont il faut d'une part, trouver l'origine et d'autre part, proposer des moyens de réfection durables.

Le Président a ainsi sollicité un bureau spécialisé dans le domaine de la piscine pour effectuer un audit général sur cet équipement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- > APPROUVE la réalisation d'un audit technique du Centre Aquatique Atoo-o par le Bureau d'Études R AGENCE sis 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon.
- > APPROUVE la proposition financière pour un montant total de 14 000 € HT.
- > **DEMANDE** l'établissement d'un rapport circonstancié et de propositions de travaux quantitatifs et estimatifs.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents. Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le

0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC734-08-2020-





Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 735/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

7 - Finances Locales

7.10 Divers

Centre Aquatique Atoo-o: création d'un tarif pour l'activité aqua bike&run

Diverses activités sportives seront prochainement proposées au Centre Aquatique Atoo-o : de l'aquagym, de l'aquabike et une nouvelle activité : l'aqua bike&run. Les tarifs pour l'aquagym (8€) et l'aquabike (13 €) ont déjà été créés par délibération.

Pour la mise en œuvre de cette nouvelle activité, il y a lieu d'instaurer un tarif, et sur proposition des Maîtres-Nageurs Sauveteurs, de fixer la séance à 11 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'appliquer, à compter du 1^{er} septembre 2020, le tarif suivant :
 - 11 € la séance « aqua bike&run »
- **DONNE** pouvoir au Président pour signer tout document afférent à cette affaire et mettre en œuvre cette nouvelle activité.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC735-08-2020-



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 736/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3'

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs 05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

7 - Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

Budget principal: décision modificative n° 01-2020

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a obtenu une subvention DETR pour l'aménagement de la Zone d'Activités de Wilwisheim qui ne peut être affectée à un budget annexe. Son imputation au Budget Principal nous oblige à un certain nombre d'écritures comptables internes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

> APPROUVE la décision modificative suivante au Budget Principal 2020 :

Investissement:

_					_
The					
-	~	t or a	ተለ	6 0	

Article 13461	: Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	+ 253 000 €
Article 021:	Virement de la section de fonctionnement	- 50 000 €

Dépenses :

Opération 116 : article 202 frais de documents d'urbanisme	+ 100 000 €
Opération 100 : article 2138 autres constructions	+ 10 000 €
Opération 101 : article 2128 autres agencements et aménagements	+93 000 €

Fonctionnement:

Dépenses :

Depended.	
023 Virement à la section d'investissement	- 50 000 €
7392221 FPIC	+ 10 000 €
65568 Autres contributions	+ 40 000 €

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents. Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le

0 7 SEP. 2020

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC736-08-2020-



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 737/08/2020B

ANNULE ET REMPLACE DCC 737/08/2020 ENVOYÉE LE 03/09/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 3'

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

- 1 Marchés publics
- 1.3 Conventions de mandat

Travaux d'aménagement de l'entrée d'agglomération de la Zone d'Activités à Wilwisheim et desserte du Groupe Scolaire intercommunal à Alteckendorf : Délégation de Maîtrise d'Ouvrage à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le Président informe les membres du Conseil Communautaire que les deux grands projets d'investissements qui vont s'ouvrir à savoir la Zone d'Activités de Wilwisheim et le Groupe Scolaire intercommunal à Alteckendorf s'effectuent en concertation avec les Élus de ces Communes en raison de la simultanéité des travaux avec des aménagements de voirie relevant de la compétence communale.

Les Maîtres d'ouvrages ce des projets ont néanmoins intégré l'ensemble des travaux sous la maîtrise d'ouvrage intercommunale afin d'assurer une cohérence technique des chantiers.

Dans un but de simplification des rapports financiers et de gestion comptable, il est proposé que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn assure la maîtrise totale des chantiers par délégation de maîtrise d'ouvrage des Communes respectives.

Le Conseil Communautaire,

Considérant les travaux d'aménagement de l'entrée Est de Wilwisheim en coordination avec l'aménagement de la Zone d'Activités intercommunale;

Considérant la viabilisation et la desserte du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf;

Considérant l'appui du Conseiller de la Direction des Finances Publiques ;

Considérant les délibérations des Communes de Wilwisheim et d'Alteckendorf du sollicitant la maîtrise d'ouvrage intercommunale;

Et après en avoir délibéré,

- > DÉCIDE d'assurer par délégation de maîtrise d'ouvrage l'ensemble des travaux de voirie nécessaires pour la réalisation des opérations suivantes :
 - o Zone d'Activités et entrée de Ville à Wilwisheim,
 - o Desserte du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf.
- ➤ APPROUVE l'intégration de ces travaux dans les marchés après appels d'offres établis par les maîtres d'œuvres respectifs, à savoir M2i à Wingersheim les Quatre bans et AUGER RAMBEAUD à Colmar.
- > RAPPELLE que la participation financière de la Commune de Wilwisheim sera fonction de l'affectation de la future Taxe d'Aménagement relative à la future zone et sera discutée en temps utile.
- > RAPPELLE le plan de financement pour le Groupe Scolaire d'Alteckendorf valant contribution de la Commune présenté en conférence des Maires du 3 août 2020.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président



Date de la convocation jeudi 20 août 2020

DCC 738/08/2020

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 août 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président Élus: 38 - En fonction: 38 - Présents/représentés: 37

Présents ou représentés 37

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, GILLIG Anne, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, GEYER Raphaël, ADAM Raphaël, FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, KOESSLER Michèle

Dont pouvoirs

05

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Mathieu), PFISTER Georges (à MEYER-GARCIA Michèle), LUTZ Christophe (à DETTLING Philippe), WENDLING Marc (à GOEHRY Mireille)

Absents excusés

01

LEHMANN Marie-Paule

Secrétaire de séance M. Éric SCHAEFFER, Maire de Bossendorf

5. Institutions et Vie politique

5.3 - Désignation de représentants

Désignation des délégués pour la compétence eau potable et Grand Cycle de l'Eau du SDEA

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5721-2;

VU les Statuts du SDEA et notamment ses articles 9,11, 15.2 ainsi que son annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à 1 délégué par Commune, par tranche de 3 000 habitants disposant d'autant de voix que de compétences transférées;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° DCC 695/07/2020 du 9 juillet 2020 ;

Considérant la proposition de désigner un (des) délégué(s) commun(s) représentant les différentes compétences du cycle de l'eau à l'appui d'une concertation Commune / Établissement Public de Coopération Intercommunal;

Considérant que ce(s) délégué(s) commun(s) pourra(ont) être issu(s) du Conseil Municipal ou du Conseil Communautaire;

Après avoir entendu les explications fournies par le Président et après en avoir délibéré,

- > ANNULE la délibération n° DCC 695/07/2020 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020.
- **DÉSIGNE** en application de l'article 11 des Statuts du SDEA et par vote à bulletins secrets :
 - Pour la compétence eau potable et pour la compétence Grand Cycle de l'Eau, les délégués suivants :

Alteckendorf:

Duntzenheim:

Alain HIPP

Bossendorf:

Jean-Christophe SCHIELIN Virginie ZIMMERMANN

Ettendorf:

Bruno MEYER

Geiswiller-Zoebersdorf:

Georges BECK

Grassendorf:

Bernard INGWILLER

Hochfelden:

Georges PFISTER

Hochfelden: Hohfrankenheim: Philippe DETTLING Valérie HURSTEL

Issenhausen:

Marcel KLEIN

Lixhausen:

Daniel LENGENFELDER

Melsheim:

Éric GUILLAUME

Minversheim:

Franck LANG

Mutzenhouse:

Pascal WICKER

Scherlenheim:

Marie-Paule LEHMANN

Schwindratzheim:

Xavier ULRICH

Waltenheim-sur-Zorn: Wickersheim-Wilshausen: René HATT

Jeannot KREBS

Wilwisheim:

Raphaël ADAM

Wingersheim Quatre Bans: Bernard FREUND

Wingersheim Ouatre Bans: Jean-Luc ECKART

DÉSIGNE en application de l'Article 15.2 des Statuts du SDEA et par vote à bulletins secrets, 1 Conseiller Territorial parmi les délégués pour le Territoire de bassin versant Affluents du Rhin secteur Zorn Moder: M. Bernard FREUND.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le 0 7 SEP. 2020

Le Président

Accusé de réception en préfecture 067-246700959-20200827-DCC738-08-2020-